



LOMPRET INFO



N°5 : Avril-mai-juin 2015

Chères lompretoises, Chers lompretois,

Un an vient déjà de s'écouler depuis les dernières élections municipales. L'occasion de revenir sur les réalisations menées au cours de cette première année de mandat.

Revenons également sur le vote du premier budget de cette nouvelle mandature, voté à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, ce dont nous nous félicitons tous ! Un budget prudent, réfléchi et construit de façon à répondre aux attentes des lompretois. Pour améliorer le cadre de vie de notre commune, le rendre plus sûr, plus agréable, plus durable. Pour répondre aux besoins liés à chacun, selon des besoins propres à chaque âge. Dans un souci constant de gestion saine et transparente de nos finances.

Retour aussi sur un point qui mérite un éclaircissement : la fibre. En effet, suite à la venue de la société Numericable sur la place de notre commune il y a quelques semaines, l'information a fait place à la désinformation. Le discours inacceptable, tenu par le commercial présent (un sous-traitant de Numericable) a généré nombre de questions et de mécontentements sur notre site et lors de nos permanences en mairie. Nous avons souhaité faire toute la lumière sur le sujet.

Hélène MOENECLAËY, Maire de Lompret



Le déploiement de la fibre à Lompret

Concernant le déploiement de la fibre, l'intervention sur la commune de Lompret est répartie entre 2 opérateurs : Orange et SFR Numericable.

Pour Lompret, c'est Orange qui doit intervenir afin de mettre en place la fibre. Ce déploiement va s'étaler entre début 2015 et jusqu'à 2020 et représente la mise en place de la fibre sur 800 foyers.

Concernant ce déploiement spécifique, Lompret est sur une zone dite FTTH où la fibre doit être tirée jusqu'au domicile aux frais de l'opérateur.

Pour sa part, l'opérateur SFR Numericable a déjà mis en place la fibre selon la politique dite de FTTLA "fibre jusqu'au dernier amplificateur" sur certains quartiers. On parle également de fibre optique avec une terminaison coaxiale.

Les personnes disposant d'une arrivée coaxiale et situées sur les secteurs déjà équipés par SFR Numericable doivent se rapprocher de cet opérateur afin de mettre en place ce raccord.

Pour les foyers et secteurs ne disposant encore d'aucun équipement, le tirage de la fibre doit être réalisé par Orange durant la période précédemment évoquée et d'ici à 2020.

Retour sur la première année de mandat : proximité, transparence

■ Démocratie participative et communication



Mise en place du Conseil Municipal des Jeunes qui compte 30 membres, du Conseil des Sages qui compte 32 membres, et du Conseil des Associations qui regroupe l'ensemble des représentants d'associations.

Création du nouveau site internet, d'une newsletter trimestrielle et distribution d'informations régulières dans vos boîtes aux lettres.

■ Gestion saine et optimisée de nos ressources

Publication d'un état complet des finances de la commune sur notre site Internet, actualisé chaque année à l'occasion du vote du budget prévisionnel.

Mutualisation de nos achats avec la Métropole Européenne de Lille : Conventionnement à la Centrale d'Achat UGAP pour obtenir des prix plus compétitifs, adhésion au groupement de commande pour la location d'un photocopieur (- 30 % ?)

Mutualisation d'un service d'archivistes avec le SIVOM Alliance Nord-Ouest et mutualisation du dispositif d'aménagement des **nouveaux rythmes scolaires** avec les communes de Lambersart et Verlinghem.

■ Sécurité des personnes et des biens

Création de **l'Association Lompret Solidaire**, d'un site dédié et d'une newsletter permettant de retrouver facilement toutes les informations relatives au dispositif pour mieux prévenir les risques de cambriolages et permettre de mieux faire face aux actes de malveillance.



Développement **des dispositifs Voisins vigilants** et **Citoyens vigilants**, organisation de réunion d'information par quartier en présence des forces de l'ordre.

Suivi mensuel des actes de délinquance constatés sur la commune avec le Commissariat de La Madeleine, visite du Commissariat Central avec les représentants de quartiers Citoyens vigilants.

Lancement des procédures relatives à l'installation de la **vidéo-surveillance** sur le territoire de Lompret et affectation d'une enveloppe de 130 000 € au budget 2015 en vue de ces travaux.

■ Ecole, Enfance, jeunesse

Réforme des rythmes scolaires : grâce à la solution mutualisée mise en place avec Lambersart et Verlinghem, 14 animateurs animent chaque semaine les ateliers où sont proposées des activités sportives, culturelles et créatives au choix des élèves.

Accès à l'ère numérique pour les écoliers lomprétois par l'achat d'un TBI (Tableau Blanc Numérique) et de deux ordinateurs portables en 2014, et l'affectation d'une enveloppe de 15 000€ pour l'achat d'une classe informatique mobile en 2015...

Pôle d'Excellence Langue :

Pérennisation du « Pôle d'Excellence Langue » à l'Ecole Pasteur, menacé faute d'engagement municipal.

Ce dispositif permet la venue d'un(e) étudiant (e) anglais(e) durant 7 mois. Les élèves bénéficient d'heures supplémentaires dans l'apprentissage de l'anglais de la petite section de maternelle jusqu'en



Nous l'avons acté par la Signature d'une **Convention avec le Rectorat et l'Association de Parents d'Elèves**, qui pérennise l'affectation de ce poste supplémentaire par le Rectorat et prévoit une subvention (de la mairie et de l'Association de Parents d'Elèves) pour un voyage linguistique, ainsi que l'achat de logiciels et de manuels adéquats.



Respect des engagements de réciprocité non-tenus jusqu'à présent avec la commune de Lambersart (écoles publique Desrousseaux-Pasteur et privée Sainte Thérèse) et extension future du dispositif avec Verlinghem (école privée Sainte Marie) pour permettre aux familles qui le souhaitent de pouvoir y inscrire leurs enfants sans difficulté.

Partenariat avec la Métropole Européenne de Lille, permettant aux jeunes lompretois du CMJ de pouvoir participer à 2 grands événements au Stade Pierre Mauroy : le **match de football Losc-Guingamp et le Supercross**.

Réalisation d'un sondage afin d'évaluer les besoins des familles et d'étendre les périodes d'ouverture des **centres de loisirs**.

■ Sécurité routière

Renforcement de la **signalétique** : Signalisation renforcée sur la rue de l'Eglise, pose de radars pédagogiques temporaires dans le quartier du Grand Logis et rue de l'Eglise permettant l'analyse de la vitesse sur ces secteurs.

Sensibilisation de **Transpole** quant à la vitesse des bus traversant la commune.

Sensibilisation des riverains et de la société Oxylane quant à l'élagage des haies et arbres gênant la visibilité sur les routes et l'accès aux trottoirs.



■ Seniors, action sociale

Nouveaux rendez-vous **intergénérationnels** :

Mai : fête des voisins municipale au Béguinage Lamartine (Cité Familiale),

Novembre : loto intergénérationnel lors de la semaine bleue

Décembre : goûter de Noël des aînés lors du spectacle de Noël de l'école Pasteur.

Réalisation d'un **sondage** auprès des seniors de plus de 65 ans, afin d'analyser leur degré de dépendance et d'isolement.



Promotion des **événements dédiés aux seniors** : Repas des aînés, Voyage des aînés (92 participants en 2014, contre 66 en 2013), Jeux Intervilles Seniors à La Madeleine et victoire de notre équipe de seniors lompretoise.

Levée des conditions de ressources pour l'obtention du **colis de Noël** aux aînés et aux personnes handicapées : le coût moyen du colis a été adapté pour profiter à un plus grand nombre. En 2013, il avait coûté 54 € par bénéficiaire et avait profité à 41 lompretois. Il a été ramené à 25 € en 2014 et a ainsi pu profiter à 128 lompretois.

Création de **services de permanence** : avocat, assistance aux démarches administratives et possibilité de rendez-vous avec une assistante sociale en mairie ou à domicile.



Grande collecte au bénéfice de la Banque Alimentaire grâce aux dons des lompretois, du CCAS, des élèves de l'école Pasteur et de Lompret en Fête.

■ **Cadre de vie et accessibilité**



Entretien de la voirie et des espaces publics : réalisation de nouveaux enrobés sous le Pont du Grand Logis, rue de l'Eglise et rue Jacques de Molay, plan d'élagage pluriannuel, sensibilisation des riverains sur la taille des haies et arbustes

Entretien des bâtiments : remplacement de la toiture de la salle Patos de l'Eglise, démontage de la rampe PMR attenante à l'Eglise à l'origine d'infiltrations menaçant l'édifice, réparation de la toiture de la Maison des associations.

Eclairage public : remplacement des éclairages au mercure par des éclairages LED, rue de la Chapelle, permettant une réduction d'énergie de 40%.

Menace de fermeture du passage à niveau rue Paul Brame : la municipalité a convoqué la société RFF qui menaçait de fermer définitivement ce passage à niveau et d'enclaver totalement notre commune. Une nouvelle solution garantissant la non-fermeture du passage à niveau est à l'étude par RFF et les services de la MEL, en vue des travaux de doublement du Chemin de la Phalecque durant le mandat.

■ Festivités et animations

Création de **nouveaux événements** (Fête des voisins, lotos ...), rétablissement du concours des maisons fleuries et du concours des maisons illuminées.



Nouvelles festivités et animations de Noël :

décoration des béguinages pour personnes âgées par le Conseil Municipal des Jeunes, récital de piano, marché de Noël, passage de la calèche du Père Noël, goûter de Noël des aînés lors du spectacle de fin d'année de l'école Pasteur qui a rassemblé plus de 400 personnes et remplacement des illuminations de Noël.



Promotion des événements de **Lompret en Fête** (retransmission du match de Foot de la coupe du monde, we de Lompret en Fête, loto,...) et **Deûle en Fête** qui ont connu un regain de participation en 2014.

Retour sur le Conseil Municipal du 17 mars 2015

Nouveaux travaux et équipements programmés au budget 2015

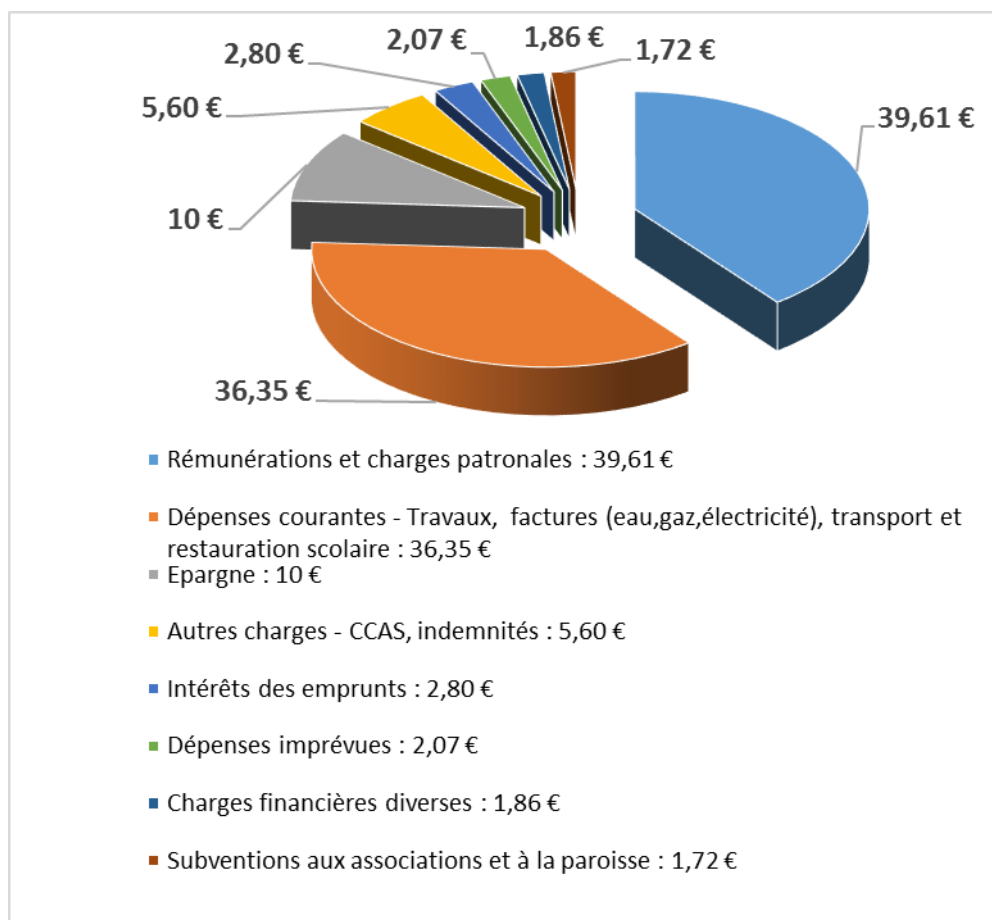
- Mise aux normes de **l'éclairage public** : plan d'investissement pluriannuel et mise en place de l'éclairage LED : 387 830 €
- **Vidéosurveillance** : 130 000 €
- **Équipement scénique, sono, vidéo de la Lomprethèque et bibliothèque** : 69 000 €
- Travaux de **mise aux normes PMR** (Ferme du Petit Pas et Ecole pasteur) : 40 000 €
- **Cimetière** (nouveau portail et reprise de stèles) : 30 000 €
- **Ravalement de façade** de la garderie : 30 000 €
- **Ecole** (équipement informatique, licences, mobilier, fournitures) : 24 000 €
- **Mairie** (équipement informatique, licences et mobilier) : 16 500 €
- **Services techniques** (outillage, cimaises et auto-laveuse) : 17 000 €
- **Panneaux d'information électroniques** : 20 000 €
- **Alarme incendie** (Ferme du Petit Pas) : 7 350 €

Subventions aux associations

- CCAS : 20 000 € **
 - Ecole de musique : 7 100€ *
 - Lompret en Fête : 6 000 € **
 - Paroisse Notre Dame de la Source : 3 200€ *
 - Voyage linguistique de l'Ecole Pasteur : 2 000 € *
 - Association du Temps Libre : 1 400 € *
 - Bibliothèque : 1 200 € *
 - Fanfare « En avant le Losc » : 1 000 € *
 - Lompret Solidaire : 800 € *
 - Tennis de table : 500€ *
 - Tonic Dance : 400€ *
 - Move boxing : 400€ *
 - Paroisse St^e Trinité (Cité familiale) : 300€ *
 - Festi Val de Deûle : 300€ *
 - Psychologue scolaire : 200€ *
 - Don du Sang : 150 € *
- (* : vote à l'unanimité, ** : 1 abstention)

Vote du budget prévisionnel 2015 (unanimité)

En 2015, sur la 100 €, la commune prévoit de dépenser :



Information relative aux contrats souscrits

- Contrat de 2 ans pour la maintenance de l'éclairage public, l'installation des illuminations festives: Société SEV - Montant mini annuel de 11 000 € HT et maxi de 40 000 € HT.
- Contrat de 2 ans pour l'entretien de la cloche de l'Eglise : Société Paschal pour un montant de 180 € HT annuel.
- Contrat de 3 ans pour l'organisation et l'animation d'un accueil de loisirs sans hébergement : UFCV - Montant annuel mini de 5 000 € HT et maxi de 25 000 € HT.
- **Demande de subventions** pour la sonorisation, l'éclairage et la vidéo-projection, auprès de notre député et notre conseiller départemental (unanimité).
- **Demande de dotations de l'Etat** pour les travaux de mise en sécurité de l'éclairage public au Clos du Verger et les travaux de mise en accessibilité PMR de l'Ecole et de la Ferme du Petit Pas (unanimité).
- **Service civique** : Signature d'une convention avec le SIVOM Alliance Nord-Ouest permettant l'accueil de 2 jeunes effectuant leur service civique. Leur mission de 6 mois, sera d'intervenir auprès des seniors pour favoriser le lien social et intergénérationnel. Ils interviendront 27h/par semaine, leur indemnité est de 103,31 €/mois (unanimité).
- **Contrat relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage** : la société ACT Environnement, titulaire du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la Lomprethèque, est en liquidation judiciaire. Il est indispensable de maintenir cette mission pour clôturer les prestations liées à

la garantie de parfait achèvement, effectuer le suivi de la levée de réserves, le suivi de l'exploitation à l'issue de la 1^{ère} année. Ce contrat sera conclu avec Marion Renaut, ex-chargée de mission de ce même Cabinet pour un montant de 9 000 € HT (*unanimité*).

- **Avenant n°1 au Lot « Finition » de la Lomprethèque** : certaines prestations de pose de revêtement de fibre de verre ayant été annulées, une moins-value au bénéfice de la commune doit être actée par avenant, pour un montant de 4 300,20 € HT (*unanimité*).
- **Adhésion au groupement de commande pour l'organisation commune des marchés de télécommunications avec la MEL** (Métropole Européenne de Lille) : dans le cadre de la délégation d'Hélène MOENECLAËY, en charge de la mutualisation à la MEL, Lompret souhaite profiter de la force économique de ce groupement pour obtenir des conditions financières avantageuses (*unanimité*).

Retour sur la vie de la commune

Travaux Chemin du Vieux Soldat

Ces travaux démarrés en janvier 2015 et prévus pour durer un an devraient s'achever fin-mai 2015. Cette bonne nouvelle cache une nouvelle plus sombre, car les entreprises du BTP souffrant d'une pénurie de commandes, l'ensemble des équipes ont été mobilisées sur ce chantier.

Elections départementales

Lompret figure parmi les communes les plus participatives aux dernières élections départementales, avec une participation de 54,12 % au 1^{er} tour et 55,76 % au 2nd tour.

Ludopital

La Lomprethèque a ouvert ses portes à l'Association Ludopital et a accueilli Eric Baert, imitateur de talent.

Grâce aux bénévoles de l'association Val de Deûle, présidée par Raymond Pietrulska, 4000 € ont été récoltés pour cette association qui fait tant pour les enfants hospitalisés. Bravo et merci pour eux !

Concours des maisons fleuries

Comme le printemps dernier, nous organisons à nouveau le concours des maisons et des jardins fleuries.

Pré-inscriptions pour le Centre de Loisirs de Juillet du 06 au 31 juillet 2015

Le Centre de Loisirs ouvrira ses portes du 06 au 31 juillet 2015, pour les enfants âgés de 3 ans à 14 ans inclus, il sera dirigé comme l'année dernière par Jérôme MEURISSE.

Pour vous inscrire, rendez-vous en mairie avec l'UFCV : Samedi 09 mai : 10h à 11h30 - Mercredi 13 mai : 10h à 11h30 - Mardi 19 mai : 16h à 17h30 - Mercredi 27 Mai : 10h à 11h30.

Les horaires d'ouverture du Centre de Loisirs sont du lundi au vendredi (hors jour férié) de 9h à 16h et de 13h30 à 17h. Une restauration est organisée de 12h à 13h30, et une garderie proposée de 8h à 9h et de 17h à 18h.

Révision des listes électorales en vue des prochaines élections régionales

Suite à une modification récente, les listes électorales vont à nouveau être révisées cette année. Vous aurez jusqu'au 30 septembre 2015 pour venir vous inscrire en mairie.

Prolongation du délai de validité des permis de construire

Le décret du 29 décembre 2014 prolonge d'un an le délai de validité des permis de construire, d'aménager, de démolir et des décisions de non-opposition à une déclaration préalable.

Les travaux devront commencer dans le délai de trois ans suivant la date de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme et ne pas être interrompus pendant plus d'un an, passée cette période.

Le dispositif ne s'applique qu'aux autorisations en cours ou accordées en 2015.

Agenda

22 avril : Conseil Municipal à 20h en mairie

23 avril : Voyage des aînés du Club du Temps Libre à Boulogne-sur-Mer.

26 avril : Cérémonie de commémoration de la Journée de la déportation : dépôt de gerbe au Square de Loos à 11h suivi d'une réception en mairie.

26 avril : Cabaret organisé par l'Association « En avant le Losc » - 15h à la Lomprethèque.

1^{er} mai : Cérémonie de remise de la médaille du travail à 11h45 en mairie, suivie du repas des aînés organisé par la municipalité au restaurant scolaire

5 mai : « Explorons nos sens » aux Pépinières Delattre, organisé par l'office du Tourisme Val de Deûle

8 mai : Cérémonie de commémoration de l'Armistice : Messe à l'Eglise de Lompret à 9h45, Cérémonie au Monument aux Morts à 11h, réception en mairie et à 15 h, goûter des aînés autour de la rétrospective 2014 à la Lomprethèque.

16 mai : Gala de l'association Tonic Danse - 20h à la Lomprethèque.

17 mai : Marché aux fleurs de 10h à 13h sur la place de la Mairie par l'Association des Parents d'élèves de l'école Pasteur - Tournoi de pétanque organisé par Lompret en Fête à partir de 14h près des terrains de Tennis (derrière la Ferme du Petit Pas).

29 mai : Grande fête municipale des voisins, à partir de 18h30 sur la Place de la mairie.

3 juin : Voyage des aînés organisé par la municipalité à Amiens, croisière-déjeuner sur le Picardie et visite-dégustation d'une cidrerie

6 et 7 juin : Deûle en Fête : marché des créateurs, promenades en calèche (samedi) et en petit train (dimanche), jeux gonflables, poneys, manège, ... spectacle et feu d'artifice le samedi 06 juin à 22h à la base de Loisirs de Pérenchies-Verlinghem.

13 juin : Barbecue pour tous les jeunes lomprétois (10-18 ans) organisé par le Conseil Municipal des Jeunes de 19h à 23h - Ferme du Petit Pas.

13 juin : Journée Portes ouvertes du club de karaté (Salle de Sports).

14 juin : Fête de fin d'année et audition de l'école de musique (Association développement Musique de Lompret-Verlinghem) de 15 h à 17h30 à la Lomprethèque, entrée gratuite, buvette et petite restauration sur place.

20 juin : Fête de la musique organisée par Lompret en Fête à partir de 17h à la Lomprethèque une « baraque » à frites sera présente sur la place de l'Eglise.

27 juin : Fête de l'Ecole Pasteur à 10 h.

Ce bulletin informatif a été distribué dans votre boîte aux lettres par un membre du Conseil Municipal